

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 DÉCEMBRE 2023**

**(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)**

**Présidence de M. Florian Bercault, maire**

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 4 décembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

**Étaient présents**

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchard, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h 39), Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Nadège Davoust (à partir de 18 h 14), Caroline Garnier, Sébastien Buron, Jonathan Guilemin, Kamel Oghi, Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Sultani, Vincent d'Agostino, Lucile Perin et Henri Renié, conseillers municipaux.

**Étaient représentés**

Christine Droguet a donné pouvoir à Solange Bruneau (jusqu'à 18 h 39), Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchard, Éric Paris a donné pouvoir à Michel Neveu, Laurent Paviot a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Nadège Davoust a donné pouvoir à Béatrice Ferron (jusqu'à 18 h 14), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Céline Loiseau, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Sultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Lucile Perin et Gwendoline Galou a donné pouvoir à Chantal Grandière.

**Étaient excusés ou absents**

Guillaume Agostino et Paul Le Gal-Huaumé, conseillers municipaux.

Béatrice Ferron et Henri Renié sont désignés secrétaires.

**S525 - VIII - DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**S525 - II - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Gwendoline Galou et Henri Renié).

**S525 - III - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Gwendoline Galou et Henri Renié).

**S525 - IV - MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LAVAL**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**S525 - V - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS SUPPLÉMENTAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE JULES RENARD**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Gwendoline Galou et Henri Renié).

**S525 - VI - MODIFICATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS DES ORGANISMES EXTÉRIEURS**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani et Gwendoline Galou), Geoffrey Begon, Lucie Perin et Henri Renié n'ayant pas pris part au vote.

**S525 - I - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022 DE LAVAL AGGLOMÉRATION**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**S525 - VII - MISE EN PLACE DU FORFAIT MOBILITÉS DURABLES**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**S525 - RHTF - 1 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR N°2 POUR L'EXERCICE 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**S525 - RHTF - 2 - CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRÉCOUVRABLES SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**S525 - RHTF - 3 - REPRISE D'UNE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRÉCOUVRABLES SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**S525 - RHTF - 4 - PROVISION RELATIVE AU COMPTE ÉPARGNE 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**S525 - RHTF - 5 - REPRISE D'UNE PROVISION POUR GARANTIE D'EMPRUNT LA BELLE OUVRAGE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, un conseiller municipal s'étant abstenu (Henri Renié).

**S525 - RHTF - 6 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 POUR L'EXERCICE 2023**

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et quatre conseillers municipaux ayant voté contre (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani et Henri Renié).

**S525 - RHTF - 7 - SUBVENTION D'ÉQUILIBRE BUDGET ANNEXE PARKINGS**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn).

**S525 - RHTF - 8 - BUDGET PRIMITIF 2024 – AUTORISATION D'OUVERTURES DE CRÉDITS**

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et quatre conseillers municipaux ayant voté contre (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani et Henri Renié).

**S525 - RHTF - 9 - BILAN FINANCIER 2022 DE LA MUTUALISATION**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Henri Renié, James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn).

S525 - RHTF - 10 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Henri Renié, James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn).

S525 - RHTF - 11 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS ET D'HÉBERGEMENT ENGAGÉS PAR LES PERSONNELS DANS LE CADRE DE DÉPLACEMENTS TEMPORAIRES LIÉS À UNE MISSION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - RHTF - 12 - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LAVAL, L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION (OFII) ET LA PRÉFECTURE DE LA MAYENNE RELATIVE À LA VÉRIFICATION DES CONDITIONS DE RESSOURCES ET LOGEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Gwendoline Galou et Henri Renié).

S525 - RHTF - 13 - INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUVANT ÊTRE ALLOUÉE EN CAS DE FONCTIONS ESSENTIELLEMENT ITINÉRANTES DITE "PRIME D'ITINÉRANCE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - RHTF - 14 - ADHÉSION AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) POUR LE PERSONNEL DE LA VILLE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - TUEC - 1 - SUPPRESSION EXCEPTIONNELLE DU REPOS DOMINICAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE AUTOMOBILE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - TUEC - 2 - SUPPRESSION DU REPOS DOMINICAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE DE DÉTAIL POUR L'ANNÉE 2024 (HORS BRANCHE AUTOMOBILE)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - TUEC - 3 - PROPOSITION D'ACTIONS POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE DE LAVAL EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LAVAL CŒUR DE COMMERCE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - TUEC - 4 - PROJET D'ARRÊTÉ DE PROTECTION DE BIOTOPE DES BÂTIMENTS DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE ET DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - TUEC - 5 - CONVENTION D'ADHÉSION AU DISPOSITIF UGAP 2025 D'ACHAT GROUPE DE GAZ NATUREL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - TUEC - 6 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CYCLE COMPLET AVEC L'ANTAI POUR LA PÉRIODE 2024 - 2026

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - TUEC - 7 - PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION POUR LA RÉFECTION DES BANDES CYCLABLES DE LA RUE DU PRESSEUR SALÉ

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - TUEC - 8 - DÉCLASSEMENT DES PARCELLES DH 6, DH 58 ET DH 59, EX-PROPRIÉTÉ DE LA VILLE POUR RÉGULARISATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - VQC - 1 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Lucile Perin, en tant que membre d'un OGEC, n'a pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - VQC - 2 - SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À L'ASSOCIATION GRAL (GRIMPER EN AGGLOMÉRATION LAVALLOISE)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - VQC - 3 - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC L'ASSOCIATION ENSEMBLE POUR LA PETITE ENFANCE (EPE)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - VQC - 4 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "KUSKA"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - VQC - 5 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À LA SECTION BASKET DES FRANCS ARCHERS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - VQC - 6 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À LA SECTION CRICKET DE L'ASPTT LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - VQC - 7 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR L'UNION SPORTIVE LAVALLOISE (USL) OMNISPORTS DANS LE CADRE DES HEURES PARTENARIALES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - VQC - 8 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - CRV - 1 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE POUR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA COMMUNE

Samia Soultani, en tant que membre du Conseil régional des Pays de la Loire, n'a pas pris part vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - CRV - 2 - DEMANDE DE SUBVENTIONS 2024 - ACTIONS CULTURELLES ET TOURISTIQUES ET PROGRAMMATION "VILLE D'ART ET D'HISTOIRE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - CRV - 3 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À L'ASSOCIATION "L'ŒIL MÉCANIQUE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - CRV - 4 - CONVENTION-TYPE POUR LA MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES PAS PERDUS SITUÉE PLACE DE LA TRÉMOILLE SUR L'ESPLANADE DU CHÂTEAU NEUF À LAVAL ET PRESTATION DE COMMUNICATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - CRV - 5 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS PROJET À L'ASSOCIATION LAVAL INTERJUMELAGES, AU COMITÉ DE JUMELAGE LAVAL-GANDIA ET AU COMITÉ DE JUMELAGE LAVAL-METTMANN

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - CRV - 6 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "AU FOND À GAUCHE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S525 - CRV - 7 - SAISON BULGARIE – SOUTIEN FINANCIER EXCEPTIONNEL AU COMITÉ DE JUMELAGE LAVAL-LOVETCH

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 13 décembre 2023.

La directrice du département  
vie citoyenne et vie institutionnelle,



  
Anne-Sophie Lespiauc

